



Clermont-Ferrand, le 30/05/2022

Réf. : PV FM/DM n°005

Destinataires : Groupements Sportifs,
Comité Directeur, Comités Départementaux

PV du Comité Directeur n° 5 du 17.05.2022
Réunion en visio conférence à 19h30

Présents : Véronique FRELAT, Richard GOUX, Jean-Michel FICHEUX, Daniel MAISONNIAL, Elsa DURIEUX, Dominique ROLAND, Jean Claude SAVOY, Pierre VOUILLOT, Georges VIALLA, Benjamin LENOIR.

Invités : Philippe MARTA, Laurent SAWREI.

Excusés : Julien VERNET, Guy WACK, Damien CHANEL, Emmanuel JUCHEREAU, Philippe GALLAND, Sylvain ROUGÉ, Mohamed BELHADJ, Laziz BIBA, Stéphane THOMAS, Jérémie MEUNIER, Michèle AKILLAN.

Absents : Auriane OLIVEIRA, Pierre FLEURANT, Guillaume MBOUBATEUVAWE, Philippe SAGNARD, Pascal FONNESU.

Préambule

- Il a été mis en place un Doodle pour valider sa présence au Co Dir mais de nombreux élus ont continué à utiliser « Répondre à tous ». Merci d'utiliser cette nouvelle procédure afin d'alléger nos boîtes mail.
- Il est à regretter le peu de présents ce soir, d'autant que la date est fixée d'une réunion sur l'autre. Merci à chacun de faire en sorte de se libérer ces soir-là malgré les nombreuses sollicitudes que nous avons tous.

1. Approbation des PV

- PV Co Dir n° 4 du 30/03/2022 validé par Doodle : pas de remarque.

Une erreur s'est glissée, puisque ce n'est pas une formation DEJEPS qui s'ouvre à Vichy et Lyon mais BPJEPS Volley. De plus, la DTN a proposé à l'Université de Clermont Ferrand via l'UFRSTAPS, d'être partenaire de cette formation.

- OPV du BE n°4 du 04/05/2022 adopté à l'unanimité.

2. CA Fédéral des 30 avril et 1 mai 2022

➤ **Soutien aux Ukrainiens**

- Les volleyeurs (ses) Ukrainiens réfugiés de guerre ne seront pas considérés comme étrangers et mutés s'ils évoluent en national et élite.
- Pas de part fédérale sur leur licence. **Le Co Dir décide de faire de même au niveau de la Ligue.**

- Prises-en en charge du détachement partiel du secrétaire général (1 jour par semaine), Sébastien FLORENT, sur son poste à la FFVolley.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Maison Régionale des Sports,
68 Avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 73 23 70
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet : <http://liguearavolley.fr>



- **Evolutions législatives relatives à la gouvernance du sport** (loi visant à la démocratisation du sport en France)
 - Parité hommes femmes dans les instances dirigeantes, Fédé, Ligues et Comités.
 - Limitation à 3 mandats complets de présidence, successifs ou non.
 - Introduction au CA de sportifs de haut niveau et d'entraîneurs.
 - Composition de l'AG électorale > voix des clubs + voix de grands électeurs (ligues, comités)
- **Modification des statuts**
 - Mise en conformité en 2023 au lieu de 2022 pour être en accord avec la loi qui va arriver. Idem pour le passage de l'exercice comptable en année civile. **Le Co Dir décide d'adopter la même position.**
- **Ressources humaines**
 - Recrutement d'une responsable communication, Virginie AUBAZAC, en remplacement de Caroline THOMAS devenue manager de l'EdF masculine.
 - Remplacement d'Anne Langlois, accueil et double mission comptabilité de la formation
 - Recrutement d'1 chargé des équipements sur le pôle développement.
 - Mise en place d'1 CTN, coordinateur plan emplois
 - Mise en place d'1 chargé volley santé
- **Architecture des licences**
 - Adoption du projet initial présenté lors d'un précédent CA. Peu de changements et pas de simplification en attendant une évolution avec peut-être un tarif unique comme présenté par la Ligue ARA. Un groupe de travail va être mis en place. **Pierre VOUILLOT proposera la participation de Jean-Michel FICHEUX et de Laurène MARCOU.**
 - Rappel du règlement général des licences : article 35A : le GSA s'engage à licencier tous les membres de son instance dirigeante sous licence extension dirigeant et tous ses adhérents sous licence FFvolley. Chacun doit remplir une déclaration d'honorabilité qui sera vérifiée par le ministère.
 - Tout entraîneur mis sur une feuille de match, à tous niveaux, doit avoir une licence encadrement, éducateur sportif.
- **Effectifs saison en cours**
 - Au 31 mars, + 16% de licences par rapport à 2019/2020 (167 000 licences)
- **Finances**
 - Pour l'exercice 2021, résultat excédentaire supérieur à 1 million (700 000 affectés en fonds associatifs et 300 000 sur un fond dédié aux primes des joueurs/ses)
 - Tarifs 22/23 : +2.5% + 1€ (plan de développement) pour les licences soit environ 2€ par licence
 - **Projet Horizon volley 2024, ex plan de développement emplois structures**
 - 18 postes d'agents de développement créés en 2022
- **Pôle sportif**
 - Instauration d'une division semi professionnelle féminine en 2023/2024
 - Volonté d'augmenter le JIFF dans les championnats fédéraux, coupes de France séniors fédérales et pro.
- **Evènements 2023 :**
 - Volleyades M18 : Grand Est
 - Volleyades M14 M15 : Bourgogne Franche Comté
 - Volleyades M12 M13 : Auvergne Rhône Alpes > **Grenoble, Vichy ?**
 - M11 : Normandie
 - Beach volleyades : Bretagne
 - Matches de l'équipe de France féminine : 13/15 mai à Rennes, 25 mai à Dunkerque, 1er juin à Harnes
 - Matches de l'équipe de France masculine: 20 août à Montpellier
 - Beach Pro tour : Roland Garros 28 septembre au 2 octobre

3. Point financier

- Trésorerie toujours très positive, 236 000 € disponibles pour finir l'exercice comptable qui devrait être excédentaire.

4. Campagne PSF

- 39 dossiers dépassés (35 clubs, 6 comités plus la ligue), nombre stable. L'enveloppe totale de 151 484 € (50% instances, 50% clubs) est largement dépassée par les demandes des clubs parfois peu cohérentes et ne tenant pas compte des remarques des années précédentes. Le trésorier regrette cet état de fait qui ne facilite pas le travail de la commission PSF qui sera bientôt convoquée. A noter que certains clubs n'ont pas déposé de dossier cette année car ils estiment ne pas avoir besoin de cette aide financière, tant mieux pour les autres.

5. Projet sportif CRS (documents 1, 2, 3 et 4 en pièces jointes)

- Suite à la consultation des équipes évoluant au niveau régional, la CRS présente une ébauche de formules sportives pour 2022/2023 et les années suivantes. Le principe général est de fonctionner en poules de 10 en une seule phase à tous les niveaux. Cela résoudrait beaucoup de problèmes de calendrier rencontrés cette année par les clubs et la CRS. Ce projet sera communiqué aux clubs avec les dernières modifications courant juin. Il devra être adopté en AG le 2 juillet et des options comme la répartition en poules (géographique ou sportive, péréquation ou non ...) devront aussi être votées ce jour-là.
- Le Pôle Espoir pourrait être ajouté à une poule (comme cette année) et ne disputer que la phase aller en jouant tous ses matchs à domicile, ce qui assurerait une équité pour les autres clubs.

6. Commission arbitrage

- La décentralisation de la formation a été effective cette année avec beaucoup de jeunes candidats. En général il reste à passer l'examen théorique puis la pratique. La CRS propose d'utiliser les finales Elite et Honneur en 6x6 pour superviser les nouveaux stagiaires.
- Deux nouveaux arbitres accèdent au National et un, Sébastien JACOB, au niveau international. Fabrice COLLADOS va arbitrer la finale de la Coupe d'Europe des clubs.
- Les webinaires ont été appréciés et devraient être reconduits l'an prochain.
- A noter que de trop nombreux matchs sont rendus au dernier moment. Les arbitres doivent apprendre à mieux gérer leurs disponibilités et indisponibilités dans leur espace arbitre.

7. Commission Beach

- Le 1^{er} tournoi jeune a eu lieu à Varcis avec une belle participation.
- Sébastien GOUDAL propose d'organiser un tournoi M18 à Aubenas les 9 et 10 juillet (voir pièce jointe), les beach volleyades ayant été annulées. En dehors du temps de son travail et de celui de François DEROUX, il n'y a pas d'engagement financier pour la Ligue ARA. Avis favorable du Co Dir à l'unanimité.

8. Commission Statuts et règlements

- Match de départementale masculine CD69/01, Caluire / Meximieux : la commission statuts et règlements a transmis le dossier à la commission de discipline mais il manque des témoignages qui n'ont pas été envoyés malgré de nombreuses relances.
- Deux autres dossiers sont en cours d'instructions pour des défauts de qualification de certains joueurs.

9. Commission Communication

- La commission envisage de faire appel à une consultante extérieure qui devra faire des propositions d'organisation, élaborer la fiche de poste du stagiaire en communication et former les salariés à la communication sur les réseaux sociaux.
- Avis favorable du Co Dir à l'unanimité.

10. Sections sportives

- La convention avec le collège Dargent à Lyon pour une Section Sportive Scolaire « Elite » vient d'être signée par le Club de VBall et la Ligue pour la prochaine rentrée.

- Philippe MARTA présente un projet des dispositions prises pour assurer le « transfert » de compétences et d'accompagnement des sections sportives scolaires, collèges et lycées entre les deux instances (pièce jointe 8).
- Avis favorable du Co Dir à l'unanimité.

11. Préparation AG

- L'AG 2022 se tiendra le samedi 2 juillet, à l'EDS, 28 rue Julien 69003 LYON, salle réservée de 9h à 17h. Elle se déroulera uniquement en présentiel. Pour des raisons de parking entres autres, le co-voiturage sera à privilégier ce jour-là.
- La notification de la date de l'AG et le calendrier pour le dépôt de vœux ont été communiqués aux clubs le mardi 10 mai 2022.
- Ordre du jour adopté à l'unanimité du Co Dir :
 - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire,
 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 2021,
 - Présentation et approbation du rapport moral,
 - Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions,
 - Présentation du rapport d'activité de l'ETR,
 - Présentation et vote du projet sportif,
 - Point financier,
 - Présentation et approbation des tarifs et budget prévisionnel,
 - Présentation et vote des vœux des groupements sportifs,
 - Choix d'implantation de l'AG après la pandémie,
 - Questions diverses (à soumettre au président de la ligue par écrit au plus tard une semaine avant l'assemblée).

12. Questions diverses

- Le recrutement d'un agent de développement dans le cadre du projet fédéral est en cours. L'instance support est le CD69 en mutualisation avec le CD01 et la ligue
- Résultats des volleyades 2022
 - Equipe 1 filles 4^{ème}, équipe 2 filles 20^{ème} sur 23
 - Equipe 1 garçons 6^{ème}, équipe 2 garçons 2^{ème} sur 24
- L'ETR se tiendra le vendredi 1er juillet à la Maison des Sports à Gerland de 9h à 17h.
- Demande d'aide financière de Vilette Paul Bert pour la participation de son équipe, double tenante du titre, à la finale nationale Comet'lib. Avis défavorable du Co Dir à l'unanimité.
- Matches de l'EDF U17 M à Moulins les 16 et 17 juillet contre la Bulgarie.
- Prochain Co Dir le mardi 22 juin à 19h30.

Le secrétaire général LARAVB,
Daniel MAISONNIAL